



BAC PRO OTM

ORGANISATION DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

par **voie scolaire** ou par **apprentissage**



3^{ème} Générale ou Prépa Métiers → Bac Professionnel OTM → BTS, Titres Professionnels



Le métier

L'exploitation des transports organise l'acheminement des marchandises du point de départ (ramassage) au point d'arrivée (livraison).

L'exploitant transport intervient dans le transport routier, aérien, maritime, fluvial et ferroviaire.

Des outils informatiques au service de l'agent d'exploitation permettent de :

- > Géolocaliser les marchandises.
- > Assurer la traçabilité des colis.
- > Optimiser les coûts de transports.



Quelques chiffres

- > 30% des salariés sont des femmes.
- > 1 Aquitain sur 9 travaille dans le transport et la logistique.
- > 100% des bacheliers trouvent un emploi dans la région.
- > Le salaire mensuel moyen se situe entre 1800 et 2200 € (info Cap métiers)

Opérations effectuées dans le métier :

- > Elaboration d'itinéraires
- > Recherche des transporteurs
- > Réalisation des documents professionnels et douaniers
- > Calcul du coût du transport
- > Elaboration des devis de transport
- > Gestion des conducteurs routiers
- > Négociation sur des bourses de transporteurs
- > Gestion des litiges et des aléas



PARTENARIATS EUROPÉENS

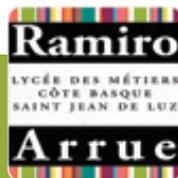


Croatie

Slovénie

Espagne

Irlande



BAC PRO OTM

ORGANISATION DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

par voie scolaire ou par apprentissage



La Formation

- > En 2nde GATL (Gestion administration, transport, logistique) les élèves découvrent les différentes options avant de se spécialiser en première.
- > Le diplôme se prépare sur 3 ans (2nde famille de métiers : GATL – 1^{ère} Pro OTM – terminale Pro OTM)
- > La formation totalise une trentaine d'heures de cours et de pratique hebdomadaire
- > 22 semaines de stage réparties sur 3 ans
- > Possibilité de mobilités à l'étranger pendant les études (STAGE ERASMUS)
- > Réalisation d'un chef d'œuvre : tout au long de l'année les élèves réalisent un projet qui met en œuvre les savoirs et les gestes du métier qu'ils ont acquis. Il est présenté devant un jury final en terminale.
- > **À partir de la classe de première, possibilité de cursus mixtes entre apprentissage et statut scolaire**

Des projets pour la suite

L'insertion professionnelle

pourra se faire dans une entreprise de transport de marchandises ou chez un commissaire en douane en France ou à l'international.

Poursuite d'études

- > BTS gestion des transports et logistique associée (GTLA)
- > Titres Professionnels (ISTELI - AFTRAL)

Conditions d'accès

- > Entrée en classe de seconde : pour les candidats issus de la classe de 3^{ème}
- > Entrée en classe de première : pour les candidats issus de 2nd générale ou technologique

Pour quels métiers ?

- > Déclarant en douane
- > Employé d'affrètement ou de transit
- > Agent d'exploitation



4 rue Rodolphe Caillaux
64500 Saint Jean de Luz

Tél. 05 59 51 55 55

ce.0640066z@ac-bordeaux.fr